VILLE DE RUNGIS

Le journal de Rungis

www.rungis.fr

JUIN 2015 - N°65

Bulletin mensuel d'informations communales

ZOOM

Vote du projet PLU

02

08

Le CME n'arrête pas !

19

Succès de la **kermesse paroissiale**

Travaux **d'été**

12

SOMMAIRE

LE JOURNAL DE RUNGIS | JUIN 2015

www.rungis.fr

01.45.12.80.00

Directeur de la publication
Raymond CHARRESSON
Responsable de l'Information
Antoine BRUNO
Rédactrice en Chef
Sabine MOREUX
Coordination
Jessica SAVIN
Conception graphique
Élisabeth SANCEY
Impression
Artesienne

VILLE DE RUNGIS

L'ÉDITO

01 Un mois de juin bien rempli !

ZOOM

02 On a voté le projet de PLU
02 Large concertation pour le PLU
03 Le PLU comment ça marche ?
04 Le PLU rungissois, où en sommes nous ?

ÉDUCATION/JEUNESSE

08 Le CME n'arrête pas !
09 Concert de l'éTAPe
10 Récupération de vélos usagés
10 Bourse aux projets pour les 18-25

ENVIRONNEMENT / SÉCURITÉ

11 Contrôles de vitesse : bravo les Rungissois !
12 Travaux d'été
13 Amende pour les déchets publics

SPORT

14 Foulée rungissoise : tableaux des résultats
15 Bravo aux équipes de l'AMAR-GR
15 Des nouvelles du KSR
15 Vacances d'été au CISL

VIE SOCIALE ET COMMUNALE

16 Le CCAS met en place du microcrédit personnel
17 Sortie à Fontainebleau
17 Séjour à l'île de Noirmoutier
17 Comment fabriquer ses produits ménagers
18 Vive le commerce équitable à Rungis !
18 La Tribune de l'opposition
19 Succès pour la kermesse paroissiale
19 Expo sur les arbres et distribution de bulbes

CULTURE

20 L'École municipale de musique et de danse
21 Le Théâtre de Rungis
21 La Médiathèque la Méridienne

02 ZOOM

Vote du projet PLU

Consultez ce numéro depuis votre mobile !

www.rungis-pratique.fr/webapp

PEFC 10-31-1209 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

L'édito

Un mois de juin tout en liesse

Galas des associations, animations du CME, Kermesse, foulée rungissoise, spectacles de fin d'année, théâtre et portes ouvertes du jardin pédagogique…
Comme tous les ans en cette période, nous avons vécu une série de divertissements permettant de découvrir la vitalité du tissu associatif de notre ville. Chaque jour, ou presque, il s'est passé quelque chose à Rungis durant ce mois de juin.
Avec bien sûr le point d'orgue que furent les trois jours des *« fêtes de l'été »* organisées par le Comité des Fêtes.
Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce à l'investissement de tous les Services municipaux mais aussi grâce à l'engagement des nombreux bénévoles qui oeuvrent dans les associations.
On le répète chaque année, c'est vrai.
Mais c'est chaque année, que ces hommes et ces femmes, permettent en conjugant leurs talents, d'offrir des prestations de qualité pour le bien être de tous. Qu'ils soient tous, une fois encore, remerciés !

Cité de la gastronomie ça piétine un peu !

Je suis allé, début juin avec Béatrice Willem à Tours, dans le cadre de la mission de préfiguration pour le repas gastronoique français. Ce fut l'occasion de confronter les différents points de vue du projet de la Cité de la gastronomie. Le problème du foncier à traiter reste majeur. Et nous sommes obligés de faire le constat du faible état d'avancement du projet dans sa globalité.

Le PLU rungissois

Le projet de PLU a été arrêté lors du Conseil municipal du 26 mai dernier.
C'est pourquoi le dossier du mois est consacré à ce sujet. Vous découvrirez dans ces pages quelles furent nos motivations pour l'élaboration du PADD et comment ces motivations se retrouvent dans de grands projets phares.

Et le Grand Paris dans tout cela ?

Vous avez pu lire dans la Presse que la question des territoires dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (MGP), était loin d'être arrêtée !

Alors que la MGP devait entrer en vigueur le 1er janvier prochain, c'est-à-dire demain, le Sénat a voté deux amendements.
Le premier, pour reporter au 1er janvier 2017 la création de la MGP, le second pour réduire le nombre de conseillers métropolitains de 346 à 200 et instituer un nouveau mode d'élection pour les conseillers de Paris.
Il est clair qu'avec une seconde lecture avant l'été 2015 à l'Assemblée nationale, la commission mixte paritaire dans la foulée et d'éventuels recours, la loi ne pourra pas être publiée au J.O. avant l'automne, délai quasi obligatoire pour une application de la loi au 1er janvier.

Mais outre ces problèmes de timing juridique, je suis bien obligé de constater que la motivation des périmètres des territoires devant entrer dans la MGP n'est pas vraiment « territoriale », mais bien plutôt (et uniquement) politique ! Quelle est, en effet, la pertinence d'un territoire allant de Juvisy à Gentilly ? Quelle serait sa cohérence ? Comment pourrait-il fonctionner ? Quels seraient les transferts de compétences ? Autrement dit, où se trouve dans tout ce mille-feuille, le bien-commun ?

On nous annonce tous les jours qu'il faut simplifier les rouages administratifs. Or on rajoute à ce qui existe déjà, un échelon qui n'a pas de prise directe avec le terrain.

Je reste bien sûr très attentif à cette question et je ne manquerai pas de vous tenir informés par le biais de ce journal de son avancement. Mais pour tout vous dire, il me semble que la question de la MGP reste encore pour de longs mois en suspens.

Raymond CHARRESSON
Maire de Rungis

On a voté le projet de PLU

Le PLU, depuis janvier 2012, on en parle presque chaque mois dans le journal. C'est que l'enjeu est de taille !

Il fixe pour les 10 à 15 prochaines années les règles d'urbanisme pour Rungis. C'est certes un dossier technique avec des termes et des sigles qui peuvent paraître abstraits. C'est surtout un dossier très politique, LE dossier d'une équipe qui doit avoir conscience des données de son territoire, de ses potentialités, de ses enjeux. C'est pourquoi il était nécessaire de prendre son temps pour permettre une large concertation et de l'anticipation.

Le 26 mai dernier, le Conseil municipal était totalement consacré à cette question d'urbanisme et d'aménagement urbain avec deux délibérations actant trois ans de travail et portant sur :

- L'approbation du bilan de la concertation du PLU
- Le projet du PLU

Retour sur ces trois années de travail.

Large concertation pour le PLU

Une commission PLU composée d'élus de la majorité et de l'opposition, 11 articles dans le journal municipal, deux questionnaires auprès de la population, un article sur le site de la Ville, quatre réunions publiques, une exposition... Sans compter la mise à disposition pendant la durée de la concertation d'un registre destiné à recueillir les observations des Rungissois ainsi qu'un dossier comprenant des notes de présentation, des cartes et des plans dont le contenu a été mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des études. Qui dit mieux ? Tel est le bilan des actions de communication mises en place par la Ville de Rungis, en vue d'une large consultation dans le cadre de l'élaboration de son PLU.

Les Rungissois ont d'ailleurs répondu massivement et ont montré leur intérêt pour ce dossier, puisque plus de 1350 réponses ont été adressées en mairie à la suite des deux questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres, et que chaque semaine, des remarques nouvelles sont faites sur le registre recueillant les observations.

Un large public s'est déplacé entre novembre 2014 et mai 2015 pour prendre connaissance du PADD, des secteurs de projets, du règlement et du plan de zonage qui sont les éléments clefs du PLU.

PETIT RAPPEL

Le PLU comment ça marche ?

Diagnostic, PADD, OAP, règles de zonages UCV, UR, UE, UAE ... Évidemment on s'y perd un peu avec tous ces sigles. Et pourtant à y regarder de près, c'est presque simple !

L'élaboration d'un PLU doit répondre à des règles qui fixent le cadre d'avancement des travaux.

Ainsi depuis janvier 2012 a t'il été établi :

Le diagnostic territorial
C'était la première phase du PLU. Elle s'est achevée en mars 2013. Son but était de poser un regard sur la situation de la commune et de ses principaux enjeux pour les années à venir. Les Rungissois avaient ensuite deux mois pour faire part en mairie de leurs remarques.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables)
C'est LE document politique qui exprime les objectifs et les projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 ans. Il répond au principe de développement durable qui inscrit le PLU dans des objectifs plus lointains que sa propre durée. Il a été présenté de novembre 2014 à mai 2015 au sein d'une exposition.

Le règlement
À partir du PADD et des orientations d'aménagement et de programmation (on dit OPA) le règlement établit des règles de constructibilité pour les différentes zones du territoire.

PADD et règles de zonages ont été présentées aux associations et à la population au sein d'une exposition d'abord visible à la Salle Robert Doisneau puis en mairie.

Le projet de PLU a été arrêté lors du Conseil municipal du 26 mai 2015.

Ce qu'il reste à faire :

L'enquête publique : elle démarrera en septembre prochain et durera un mois

L'approbation au Conseil municipal : Le PLU devra être approuvé en Conseil municipal avant le 31 décembre 2015.

Vous avez envie d'agrandir votre maison, poser une nouvelle clôture, aménager vos combles... Mais savez-vous que votre projet personnel doit répondre ***aux règles de constructibilité de la commune ?***
Quelle hauteur retenue ? Quelle emprise au sol ? Quel aspect extérieur voulez-vous donner ? Assurément, **vous ne pouvez pas faire n'importe quoi !**
Vous avez beau être chez vous, il est cependant nécessaire que votre réalisation soit en conformité avec les règles d'urbanisme de la Ville.
Des règles qui peuvent parfois paraître contraignantes au premier abord, mais qui visent à l'harmonie de tout un territoire. Une manière d'orchestrer le cadre de vie pour le bien de tous.

Le PLU rungissois, où en sommes nous ?

Le PADD a donc été établi à partir du diagnostic territorial. Des projets phrases ont été repérés et retranscrits dans les OAP (Orientations d'Aménagement et de programmation) qui doivent être respectées lors du permis de construire.

L'esprit général du PADD

Rungis est un territoire très particulier. La superficie de la commune est réduite. Le territoire est traversé par de grandes infrastructures, et accueille des équipements et établissements économiques d'ampleur régionale voire nationale.
Le sud du territoire conserve un caractère agricole et constitue une respiration naturelle au sein de zones urbanisées et dominées par la présences de grandes infrastructures. Ces caractéristiques constituent des atouts mais aussi des contraintes et font que la marge de manœuvre en termes d'évolution du territoire est réduite et complexe.
Les principes retenus pour conduire la politique d'urbanisme au cours des 10 à 15 prochaines années ont donc été définis en prenant en compte ces caractéristiques avec l'objectif de conforter la qualité de vie des habitants et des nombreux employés.

Le PADD a été élaboré autour de plusieurs items

1

Protéger et mettre en valeur le cadre de vie

- En préservant la qualité de vie dans les quartiers, en maintenant la végétation et les espaces verts et en protégeant les zones agricoles et les éléments remarquables du paysage.

- En protégeant les éléments du patrimoine bâti identifiés par un repérage effectué avec le CAUE et validé par l'Architecte des bâtiments de France.

- En confortant la zone 30 et le réseau de circulations douces composé de sentes, de promenades et de pistes cyclables, mais également en créant un maillage de circulations douces entre la Plaine, le centre-ville, la Fraternelle et les stations de tramway.

Une volonté forte de protéger les éléments du patrimoine bâti et de préserver la qualité de vie propre à Rungis.

2 Recréer du lien territorial et modérer l'expansion urbaine

- En privilégiant une évolution douce et limitée des quartiers d'habitation existants.

- En favorisant le renouvellement urbain et notamment en orientant la création de nouveaux logements et de nouveaux emplois à proximité des équipements, des services et des transports.

- En modérant les sites d'extension urbaine
  > Notamment en faisant du quartier de Montjean une limite pérenne au développement urbain et une transition douce vers le milieu naturel en proposant une offre de logements diversifiée.

  > En faisant des Malouines un nouveau quartier à dominantes d'accueil de logements ouverts sur la Plaine.

4 Valoriser la qualité environnementale des espaces urbains et naturels

- En encourageant le développement de nouveaux espaces naturels.
- En prenant en compte le cycle de l'eau.
- En accueillant une nouvelle agriculture.

5 Répondre aux exigences de la démographie

- Rungis pâtit d'un solde migratoire négatif et d'un vieillissement régulier de la population. Selon les études démographiques, un programme de construction de 750 logements sur environ 10 à 15 ans, permettrait d'endiguer cette tendance.

C'est un effort de construction qui correspond à un ratio de 9 logements/an pour 1000 habitants.

3 Maintenir le dynamisme économique et le bon niveau d'équipement

- En confortant le développement économique sur l'ensemble des zones d'activités de Rungis et en accompagnant leur essor

- En programmant la création de nouveaux équipements pour répondre aux besoins actuels et futurs tenant compte des perspectives d'évolution démographique retenue.

- En mutalisant les équipements entre l'usage des habitants de Rungis et ceux des actifs travaillant à Rungis.

- En soutenant et développant les commerces et services de proximité.

- En développant les réseaux destinés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Recréer du lien territorial et modérer l'expansion urbaine

- Réaménagement du secteur de la gare de la Fraternelle
- Projet d'équipement public
- Sites de renouvellement urbain
- Sites d'extension urbaine

Les OAP définies à partir du PADD

À partir de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) présentée dans les pages précédentes, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont donc été définies. **Une volonté des élus de garantir une mise en œuvre conforme à ces projets.**

Projets phares retenus :

- Le développement du quartier Robert Schuman jouxtant la station du tramway T7 du même nom.
- Le quartier de la Plaine de Montjean.
- Le quartier autour de la gare de la Fraternelle.
- Et une OAP spécifique encadrant le développement de la Plateforme SOGARIS.
- L'opération rue du Marché.

Une OAP thématique sur les circulations douces est par ailleurs développée afin d'affirmer l'engagement de la Ville en matière d'alternatives aux déplacements motorisés et ainsi améliorer la qualité de vie des Rungissois.

Pour aller plus loin...

Le dossier du PLU vous intéresse, vous voulez comprendre, visualiser les projets, apporter des observations...

Alors sachez que :

- Le dossier complet du PLU est consultable en mairie, aux heures d'ouverture.
- L'exposition sur le PADD est visible sur le site de la ville, onglet cadre de vie, rubrique urbanisme.
- L'enquête publique démarrera en septembre.

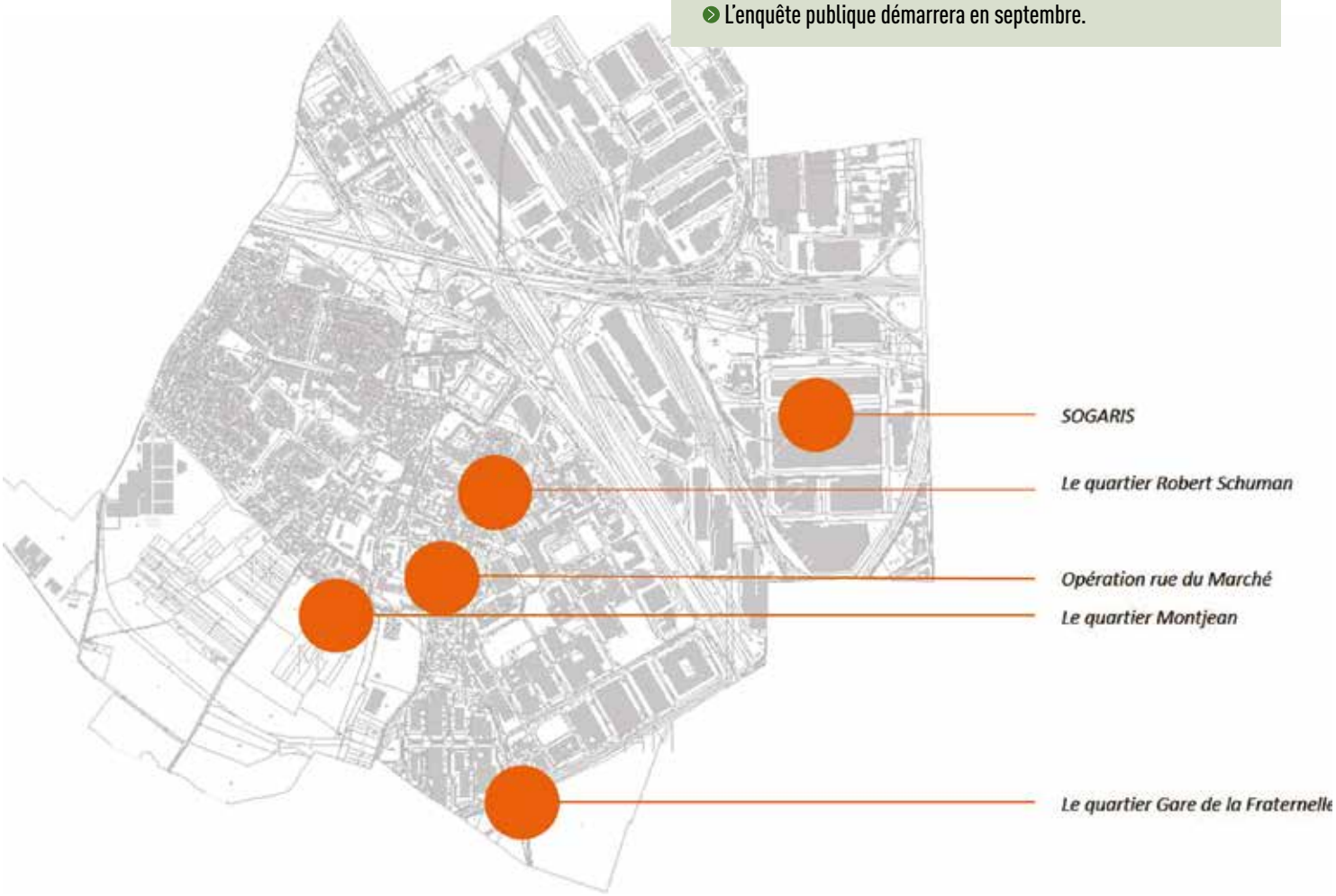

IMPORTANT

Compte-tenu du nombre important d'enfants inscrits aux Accueils de loisirs pendant les vacances et qui ne s'y présentent pas (environ 18%), trop de repas sont préparés, non consommés et facturés à la Ville par le prestataire.

Aussi a t'il été décidé qu'à partir des vacances d'été, toute inscription entraînera la facturation de la présence au centre et du repas, hormis sur présentation d'un certificat médical.

On prépare déjà la rentrée !

Réunion d'information pour les parents dont les enfants entrent à l'école maternelle en petite section :
Lundi 22 juin 2015, 18h30
Salle Robert Doisneau

Présentation de l'équipe d'animation, du fonctionnement de l'accueil périscolaire : accueil du matin, la cantine, l'éTAPe, le mercredi après-midi, le soir...

Commission environnement, les enfants font découvrir le tri aux enfants et aux adultes

Commission sport et loisirs : initiation au tchoukball.

Le CME n'arrête pas !

Le CME est sur tous les fronts et organise des activités ouvertes à tous. Jugez vous-mêmes !

Samedi 30 mai 2015

La commission sport et loisirs du CME a organisé un après-midi découverte de sports peu connus. Au programme du Kinball (une sorte de dauphin-dauphine mais à 3 équipes avec une énorme balle), du Speedminton (un dérivé du badminton) et du tchoukball (même concept que le handball mais à la place des cages, ce sont des trampolines !)... Sous un magnifique soleil, une trentaine de personnes sont venues découvrir et s'initier à ces sports grâce au prêt du matériel par le Service des sports. Un clin d'œil particulier à l'éducateur sportif, Julien pour son aide auprès des enfants du CME pour la réalisation de ce beau projet.

Samedi 6 juin 2015

La commission environnement s'est lancée dans une action visant à sensibiliser les Rungissois au recyclage, au tri sélectif et à l'importance de prendre soin de notre planète.
Les Rungissois de passage sur la Place Louis XIII, ont pu essayer le basket'poubelles (pour apprendre à trier les déchets tout en s'amusant) mais aussi participer à un atelier de recyclage créatif pour donner une seconde vie aux déchets ou bien encore deviner la durée de vie des déchets dans le sol.
Un stand entier était consacré au 8ème continent - le continent poubelle situé dans le Pacifique - composé de centaines de tonnes de plastiques et autres détritus qui mettent la faune et la flore en danger ! Près de 80 personnes sont venues apprendre et découvrir tout en s'amusant. Merci aux Services techniques pour leur aide et à Franck Laubin pour le prêt du matériel.

Jeudi 28 mai et jeudi 11 juin

La commission solidarité a rendu visite aux résidents de l'EHPAD pour partager un moment convivial avec eux. Les enfants avaient apporté des jeux de société qu'ils ont partagés avec les personnes âgées. Un grand succès. Tout le monde s'est bien amusé et aimerait recommencer. Un grand merci à Blandine (animatrice à l'EHPAD) pour son accueil et son dynamisme auprès des enfants et des résidents.

La commission solidarité à l'Ehpad

Concert de l'éTAPe

Vicente Luna est professeur de solfège à l'Ecole municipale de musique. C'est à lui que revenait la mission de coordonner la création de *« l'orchestre à l'école »* dans le cadre de la mise en place des TAP.

Après une année d'expérience, il témoigne avec enthousiasme.
« C'était vraiment une aventure et une première expérience pour chacun de nous ; les élèves, les professeurs du conservatoire qui devaient " aller vers " les enfants et sortir de l'École de musique, et pour moi-même ! Nous avions tous mission de devoir/pouvoir jouer ensemble à la fin de l'année scolaire, alors que la quasi totalité des élèves de CP et de CE1 des deux écoles élémentaires de Rungis n'avaient jamais fait de musique.
Pour cela, nous avons proposé des familles différentes d'instruments aux écoles. Aux Antes, les cordes, à la Grange les vents.

Puis, à raison de deux jours par semaine, les enfants ont découvert à la fois leur instrument et la joie et l'exigence de jouer ensemble. Dans un premier cours, un professeur dédié, instrumentiste, les faisait travailler par instrument, dans un second cours, ils se retrouvaient par école pour jouer ensemble.

Et ***le 30 juin*** *les deux écoles vont se rassembler et former un orchestre de 60 enfants qui pourront interpréter ensemble « Frère Jacques » et « l'Hymne à la joie ». Certes il s'agira davantage d'une grande présentation avec une mise en scène pour montrer tout ce qui a été fait tout au long de l'année. Car, en une année, on ne « fait » pas un musicien ni un orchestre mais on apprend à devenir responsable, à se concentrer, à travailler ensemble, à découvrir le rôle de chacun dans un orchestre… »*

L'éTAPe en fête

La première année de la mise en place des TAP à Rungis touche à sa fin.
C'est l'occasion de célébrer cette belle aventure lors de l'après midi du 30 juin, intitulée « l'éTAPe en fête » de 15h30 à 17h30.

Tous les enfants des écoles élémentaires ont rendez-vous à l'Espace du sport.

Tous ont quelque chose à dévoiler aux autres, puisque tous ont préparé une activité en lien avec ce qu'ils ont découvert durant l'année : musique, spectacle, sport.
Il sera donné, ce jour-là, à tous les élèves de CM2, le livre qu'ils ont rédigé et qui retrace leurs années primaires.

Les enfants de CE1 présenteront leurs instruments de musique et joueront en orchestre devant les 400 élèves des écoles élémentaires.
Et puis bien sûr, en fin d'après-midi, un grand goûter sera offert à tous !

Pour terminer la journée, les parents des enfants de CP et de CE1 seront invités, le soir même à 18h30, à venir écouter leurs enfants à l'Espace du sport.

C'est certain, la mise en place des TAP à Rungis était une sacrée gageure. A l'issue de cette première année, on peut sans vergogne déclarer que ce fut une vraie réussite. Des enfants heureux, des effectifs constants, des animateurs et des intervenants au top…

Quelques petits aménagements sont déjà prévus pour l'année prochaine ; de nouvelles activités proposées par les animateurs et de nouveaux partenariats avec la Police municipale sur le thème de la citoyenneté, avec les Services techniques la création d'un nouvel arboretum et pour un travail autour des ruches et des abeilles.
Qu'on se le dise !

À VOS AGENDAS

Les horaires d'accueil du public pour le Service jeunesse - 30 avenue Lucien Grelinger sont modifiés pour la période estivale.

Du lundi 6 au vendredi 31 juillet :
• Lundi au vendredi
9h – 12h / 14h – 17h
Sauf mardi 14h – 18h30

Du lundi 3 août au vendredi 28 août :
• Lundi au vendredi
9h – 12h / 14h – 17h

Dates d'ouverture des Accueils de loisirs Planet'ados et Espace jeunes :

Planet'ados
Ouvert du 6 au 31 juillet
> Directrice Sabine Barbier
Puis ouvert du 3 au 28 août
> Directeurs Hakim Mesbah du 3 au 14 août et Farah Belkhelfa du 17 au 28 août

Espace jeunes
Ouvert du 6 au 31 juillet
> Directrice Christelle Vespuce
Fermé du 3 au 28 août

Le lundi 31 août, Planet'ados accueillera les collégiens de 11 à 13 ans et cette journée ne fera pas l'objet d'une inscription.

Le mardi 1er septembre, réouverture de l'Espace jeunes pour les collégiens à partir de 14 ans et les lycéens.

Récupération vélos usagés pour l'Espace jeunes, la suite...

Et de 9 !
9 vélos ont été apportés à l'Espace jeunes. Un grand merci aux Rungissois qui ont déjà été très généreux, mais c'est certain, il faut continuer... car les jeunes s'investissent vraiment dans ce projet et ont des idées de sorties plein la tête. Ils vous tiendront informés des actions menées grâce à vos dons. L'un d'entre eux participe très activement : il répare, dévoile les roues et vérifie que tout soit en ordre pour une utilisation en toute sécurité des vélos. La structure s'équipe donc en matériel d'entretien et de sécurité pour mener à bien cet atelier de réparation qui responsabilise les jeunes.

Bourse aux projets pour les 18-25

Dans le cadre de la Bourse aux projets délivrée aux jeunes Rungissois de 18 à 25 ans déposant un dossier, les membres de la commission jeunesse réunis le 2 juin 2015 ont validé l'attribution d'aides financières aux trois projets suivants :

Le projet Art du cirque au Sénégal :
Le projet retenu se déroule sur trois semaines à Dakar. La bénéficiaire, très impliquée dans ce projet depuis trois ans avec son association de scouts, aidera, avec quatre autres personnes, l'association locale *« Village Pilote »* dans des actions d'aides aux enfants des rues en leur apportant nourriture et soins, tout en leur proposant des activités de loisirs en lien avec les arts du cirque. En fin de séjour, il est prévu de leur offrir un spectacle de cirque. L'objectif secondaire est de former un animateur local afin de pérenniser leur action après leur départ.

Le projet d'échange culturel et social en Asie :
Le projet retenu est un projet d'échange culturel et social en Asie. La bénéficiaire finissant sa scolarité dans l'architecture, est aussi très impliquée au niveau associatif dans la découverte des paysages urbains des villes européennes où elle propose au public de faire des promenades pour connaître les éléments remarquables de leur ville. Pour son projet, elle a choisi d'effectuer un voyage d'études d'une durée de trois mois, cela sera pour elle l'occasion de mêler ses connaissances architecturales avec son action associative urbaine dans un voyage itinérant sur plusieurs villes. Elle ira à la rencontre de correspondants locaux et initiera le principe de promenades urbaines dans des villes asiatiques. En vue de préparer son périple, elle a travaillé avec l'association *« À travers Paris »* et des correspondants dans plusieurs universités asiatiques.

Le projet d'un stage d'éducatrice de jeunes enfants en Indonésie :
Le projet retenu est en faveur d'une action humanitaire avec une association dans le cadre d'un stage d'étude. La bénéficiaire souhaite finaliser un stage d'éducatrice de jeunes enfants à l'étranger. Elle partira par le biais de l'association ADEDVI qui est parrainée par des Français (ADEDVI : Association Des Enfants Des Villages Indonésiens). Cette association gère une école maternelle *« Montessori »* dans un village proche de Bali. Elle accueille une centaine d'enfants dont la plupart sont issus de milieux défavorisés, elle permet aussi de favoriser l'apprentissage de la langue française. En plus de venir partager son expérience professionnelle avec les correspondants locaux dans l'aide aux enfants, l'un des objectifs de ce stage pour la bénéficiaire, est aussi de remettre en état la ludothèque de l'école.

Vous avez entre 18 et 25 ans, des projets pleins la tête...

N'hésitez pas à déposer un dossier de demande de Bourse. Renseignements et aide au montage du projet
Hakim Mesbah - Service jeunesse - Coordinateur médiation prévention & Responsable des 18 25 ans
01.45.12.81.07 Poste 8112 h.mesbah@ville-rungis.fr

18 25 Rungis

Contrôles de vitesse : bravo les Rungissois !

Quatre radars pédagogiques mobiles annoncent à chaque passage d'un véhicule la vitesse constatée, et régulièrement les agents de la Police municipale procèdent à des contrôles sur des axes qui pourraient être propices à l'accélération.
Et que constate-t-on ?
Gaëtan Kervedaou, le responsable de la PM rungissoise est formel, statistiques à l'appui : *« la sécurité routière à Rungis est vraiment l'affaire de tous. Les automobilistes qui circulent dans la ville sont, dans leur très large majorité, respectueux des limitations de vitesse ».*

Et faits à l'appui, il démontre son constat :
Ainsi ces derniers mois, le radar situé rue de l'Ormeteau a effectué 1221 mesures de vitesse. La proportion de mesures supérieures à 30km/h est de 21%.
Elle tombe à 0,15% au-delà de 50km/h ; ces proportions sont presque identiques à d'autres endroits où ces radars pédagogiques ont été implantés récemment (Place du général de Gaulle, rue Guillaume Colletet).

Les excès de vitesse importants sont donc notoirement marginaux, grâce à la configuration des lieux et aux aménagements de voirie (ralentisseurs).
Les policiers municipaux sont habilités à constater les infractions à la vitesse à l'aide d'un **cinémomètre** (radar répressif). Une vingtaine de points de la commune ont été répertoriés afin de faire respecter la zone 30 et ses abords. Depuis quelques semaines, les policiers effectuent un à deux contrôles de vitesse hebdomadaires sur des points choisis de manière aléatoire.
Leur présence est avant tout dissuasive et seuls les excès de vitesse élevés sont verbalisés par les agents.

Ainsi depuis le 1er mai :
- 12 endroits ont fait l'objet de contrôles de vitesse,
- 23 véhicules ont été interceptés,
- et 3 verbalisés.

En conclusion, la Ville a adopté une politique bienveillante et mesurée en la matière en ne sanctionnant que les infractions les plus notoires.

Cet été, pas d'alcool sur la voie publique

Des Rungissois ont fait part d'un nombre croissant d'incivilités dues à des jeunes en état d'ébriété sur la voie publique, se mettant d'ailleurs parfois en réel danger.

Certes, il faut bien que « jeunesse se passe »... mais doit-on n'en rester qu'à cette constatation ?
Car fait nouveau, mais aussi fléau pour la jeunesse, la consommation outrancière de boissons alcoolisées semble souvent être à l'origine de débordements regrettables, d'autant que cette consommation a lieu sur la voie publique. Squares, promenades, jardins avec peu de passages, lieux discrets, sont autant d'endroits où des groupes de jeunes personnes boivent de l'alcool jusqu'à l'ébriété qui conduit parfois à l'agressivité.
Pour assurer la tranquillité, la protection des personnes, des promeneurs, des enfants, des familles, mais aussi pour protéger les jeunes d'eux-mêmes... la municipalité a pris un arrêté en 2012 interdisant la consommation d'alcool, sur la voie publique, de 17h à 5h du 1er mars au 31 octobre.

De manière concommittante à cette mesure, les élus ont demandé aux équipes municipales d'animation de mettre en place des moyens pour accompagner la jeunesse face à l'addiction à l'alcool.

Travaux de voirie

Attention, durant les travaux, interdiction de laisser les véhicules en stationnement.

Travaux mode d'emploi

En raison de travaux, l'exposition sur les enquêtes publiques est désormais visible au 2ème étage de la Mairie d'honneur.

Durant les travaux, l'accès au Service éducation se fera par la porte d'accès côté parking.
Suivre signalétique et sonner.

Travaux d'été

Chaque année, on le sait, l'été et la période des villégiatures sont propices à la mise en route de différents travaux au sein de la ville, nécessitant parfois des ajustements de circulation, voire des horaires d'ouverture.

Travaux d'enrobés sur les voiries

Voiries concernées	Dates des travaux
Rue Sainte-Geneviève et rond-point du Calvaire	du 15/07 au 24/07
Rue de Fresnes, du rond-point du Calvaire jusqu'au plateau Pasteur	du 15/07 au 24/07
Rue du Maréchal-Ferrant entre la rue de la Ferme et la rue Pasteur	du 15/07 au 31/07
Parking Colline Cacao	du 06/07 au 31/07

Rénovation du hall de l'Hôtel de Ville

Nous avons déjà présenté ces travaux dans un journal précédent mais il est nécessaire de rappeler qu'ils nécessitent des ajustements d'horaires d'ouverture.
Il s'agit d'une opération qui permet de repenser et de réaménager l'entrée et l'accueil de l'Hôtel de Ville, ainsi que le Service citoyenneté-accueil-population, pour un meilleur accueil des usagers.

L'ensemble des travaux visent à :

- Optimiser les espaces de l'accueil
- Améliorer la qualité de l'éclairage
- Offrir aux utilisateurs un meilleur confort ergonomique mais aussi thermique grâce à une meilleure isolation du hall.

Le projet prévoit

- Un bureau de direction.
- Une salle de réunion pour 4 à 6 personnes permettant la confidentialité (notamment, par exemple, lors des déclarations de décès).
- Un open-space pour les agents.
- Un poste d'accueil pouvant accueillir trois personnes en même temps dont une à mobilité réduite.
- Un espace enfants.
- Un espace information avec dépliants et photocopieuse à disposition des usagers.

Ces travaux ont démarré mi juin et se poursuivront jusqu'à la fin août. Durant cette période, les usagers seront accueillis dans le salon jaune de la mairie d'honneur (en face de l'Hôtel de Ville).

Il faudra donc procéder au déménagement et... au ré-emménagement des services. Un va et vient qui a déjà nécessité la fermeture momentanée de l'accueil qui sera reconduit :

- Le vendredi 28 août après-midi.
- Le samedi 29 août.
- Le lundi 31 août au matin.

Rénovation de l'éclairage public

Peut-être vous êtes vous aperçu, au gré d'une promenade nocturne dans les rues de Rungis, que la puissance de l'éclairage différait selon les rues.

La Ville procède en effet dans le cadre d'un marché de performance énergétique à la rénovation et à l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tri-colore sur tout le territoire.

Un marché qui s'étale sur 8 années et qui consiste - entre autres - à remplacer toutes les lanternes énergivores par des lanternes à LED (type OXANE ou autres). Il permet une réelle économie d'énergie ; le matériel ; le matériel remplacé étant plus performant est moins énergivore et implique moins de maintenance. Toute la ville y gagne en qualité d'éclairage et en économie.

Nous sommes actuellement à la troisième année de ce marché et en ce début de l'été, 132 lanternes ont été changées (la rue de la Grange est actuellement en cours). Il reste encore 16 lanternes pour la rue Pasteur (voie piétonne) et les placettes Lavoisier et Condorcet, car l'accent a été mis cette année sur les voies secondaires (parking, allées...). Une étude est en cours pour rénover l'éclairage de la place Louis XIII pour des travaux en 2016.

La sécurité

ATTENTION, **les déchets publics,** c'est une amende !

C'est l'été, les soirées plus longues, les envies de se regrouper dans les lieux publics ou les espaces verts et de savourer entre amis une boisson, une pizza, un MacDo... Jusqu'à là, rien d'anormal ! **Ce qui est répréhensible en revanche, c'est de s'en aller en laissant épars ses déchets :** cannettes, cartons, papiers gras etc.

Une marque d'incivilité qui désormais peut coûter cher, puisque un décret relatif *« à l'abandon d'ordures et autres objets »* vient d'être publié au Journal Officiel qui stipule le montant de l'amende pour le jet de détritus sur la voie publique a été relevé.

Elle est maintenant forfaitisée à **68 €** au lieu de **35 €** et verbalisable de suite par les agents de Police municipale qui sont habilités à relever l'identité des auteurs.

En cas de difficultés comme la réitération de l'acte ou la mauvaise volonté des auteurs, les agents pourront relever l'infraction par procès-verbal de contravention classique dont l'amende pourra être alors de **450 €.**

Désormais, on regardera par deux fois derrière soi, pour vérifier que l'on n'a rien laissé !

C'était la foulée rungissoise !

La foulée rungissoise, c'était dimanche 7 juin.
Et sous une météo estivale, 102 sportifs (61 jeunes et 41 adultes) foulaient l'asphalte rungissois.
Les premiers ont été récompensés d'un trophée, les seconds, d'une médaille, tous les adultes ont reçu une serviette et chaque enfant se voyait remettre au terme de sa course, un vaporisateur et une BD d'Astérix.

Un verre amical était offert à l'arrivée pour saluer la performance de chacun.

Les tableaux des résultats

PETITE COURSE	
1ère	Clémentine LEYRIT
2ème	Laura GOMMEZ
3ème	Romane PROUST
4ème	Flore CHAUVET
5ème	Brigitte DARCY
6ème	Chloé HEINEMANN
7ème	Carole TIRAPO
8ème	Tania RIBIEIRO
1er	Kévin VALLATHESAR
2ème	Hugo BRINDEJONC
3ème	Nicolas LUX
4ème	Jérémy MONTEILLET
5ème	Hugo DARRIGOL
6ème	Christophe GANTES
7ème	Didier DARRIGOL
8ème	Olivier RUIZ
9ème	Yoann POURKARTE

GRANDE COURSE	
1ère	Josefa REY-HERNANDEZ
2ème	Nadege SORET
3ème	Emmanuelle LAPIER
4ème	Valérie SUIGNARD
5ème	Edith BOINET
6ème	Véronique BERNARD
7ème	Nadine BAUDET
1er	Philippe PALU-BERGEROU
2ème	Nicolas CHAUVET
3ème	Pierre BARBAN
4ème	Philippe FORT
5ème	Jean Bernard CHAUSSE
6ème	Franck BOINET
7ème	Sébastien FERNANDEZ
8ème	Alain CHEDALEUX
9ème	Pascal BARBAN
10ème	Thomas SUIGNARD
11ème	Thomas MONNIN
12ème	Christophe RAGON
13ème	Lionel BENSOUSSAN
14ème	Gérard ROUSSELET
15ème	Philippe SUIGNARD

Retrouvez tous les résultats sur votre mobile !

- course des 2003/2004
- course des 2005/2006
- course des 2007/2008
- course des 2009/2010
- PETITE COURSE
- GRANDE COURSE

www.rungis-pratique.fr/webapp

Bravo aux équipes de l'AMAR-GR

Le week-end du 16 et 17 mai, les gymnastes de la section de l'AMAR-GR jouaient leurs qualifications pour le championnat de France de la Fédération Française de Gymnastique. Dans l'ensemble, chaque équipe a fait un bon passage. L'équipe des DC2 minimes composée de Chloé, Janet, Sophie, Salohy et Lauride a débuté ce week-end de compétition. Les filles se sont classées 9ème sur 25. Elles manquent de 2 places la qualification.

Ce fut ensuite aux DC2 juniors (Juliette, Isaline, Eloïse et Koloïna) de présenter un enchaînement sans faute. Elles terminent avec mérite sur la 2ème marche du podium et sont sélectionnées pour la prochaine étape.

Enora, Sophia, Alice, Tiphaine et Manon qui constituent l'équipe des DC2 benjamines ont montré un bel enchaînement au jury. Elles prennent la 12ème place.

Le week-end s'enchaîne avec les DC2 séniors (Tamahée, Audrey, Cassandre et Romane) qui, envahies par le stress présentent un enchaînement qui n'est pas représentatif de leur travail habituel. Elles finissent 19ème de leur catégorie.

La compétition se termine avec le passage dynamique des DC1 séniors, équipe composée de Roxane, Astrid, Crystal, Thao et Manon, accompagnée d'Aline, leur ancienne coéquipière. Elles prennent la 4ème place, et dernière place de qualification pour la dernière compétition de la saison.

Bravo à toutes ces équipes !
Merci à tous pour votre soutien.

Retrouvez l'AMAR GR le dimanche 28 juin pour le gala de fin d'année.
RDV à 15h30 à l'Espace du Sport

Des nouvelles du KSR

Après des mois très chargés en événements, le Karaté Shotokan Rungis termine sa saison sportive sur des bonnes notes en affichant plusieurs réussites au passage de ceintures noires et une 5ème place au niveau national pour Koliane Kith lors de la Coupe de France de Karaté qui a eu lieu à Saint Quentin (02) le **samedi 9 mai 2015**.

Quant au Body-Karaté, il termine sa saison sur un cours d'initiation qui a eu lieu le **samedi 6 juin 2015** et a remporté un vif succès.

Le club vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite, à l'avance, de bonnes vacances.
karaterungis@gmail.com
www.karate-rungis.com

Vacances d'été au CISL

- Un système d'accueil sportif est mis en place de 8h à 10h et de 17h à 18h30 à l'Espace du sport.
- Les enfants peuvent participer aux activités du matin, de l'après-midi ou des deux, sans être inscrits à l'accueil sportif ou à la restauration municipale.
- Une participation financière de 6€ par semaine d'activité sera facturée.
- L'inscription auprès du Service des sports est obligatoire pour toutes les activités, les garderies et la restauration municipale. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant au CISL et au centre de loisirs . Dans ce cas, merci de le préciser sur le coupon d'inscription et de prévenir le centre de loisirs. En cas d'absence, sans présentation d'un justificatif médical toute inscription sera due.
- Inscriptions jusqu'au vendredi 3 juillet.

Attention : CISL fermé le lundi 13 juillet.

Besoin d'un coup de pouce pour réaliser votre projet ?

Le CCAS de Rungis met en place le microcrédit personnel !
Le CCAS de Rungis, en partenariat avec le Crédit Municipal de Paris et le Conseil départemental du Val-de-Marne, a mis en place le dispositif de microcrédit personnel pour les habitants de la commune.

Qu'est-ce que le microcrédit personnel et à qui s'adresse-t-il ?

C'est un prêt destiné aux Rungissois qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique (chômeur, bénéficiaires de minima-sociaux, travailleurs précaires, étudiants, apprentis, retraités, personnes ayant subi une baisse brutale de revenus due par exemple à un divorce, une maladie, un handicap...) mais qui disposent d'une capacité de remboursement aussi minime soit-elle pour les aider dans la concrétisation d'un projet personnel ou faire face à un évènement de la vie.

Quelles sont les caractéristiques de ce crédit ?

Le **montant prêté** va de 300 € à 3 000 € (jusqu'à 5 000 € pour des cas exceptionnels).
La **durée de ce prêt** est de 6 à 36 mois (jusqu'à 60 mois pour des cas exceptionnels). Elle calculée en fonction des ressources du demandeur et de la nature de son projet.
Les intérêts sont de 4 % en taux fixe sans frais de dossier ou d'assurance obligatoire. En fin de prêt, le Conseil départemental du Val-de-Marne rembourse l'intégralité des intérêts versés.

À quoi peut servir ce crédit ?

Ce crédit peut financer différents projets liés :

- **À l'emploi et à la mobilité :** frais d'inscription à une formation, études, permis de conduire, achat d'un véhicule, réparation de véhicule, achat de matériel informatique...
- **Au logement :** travaux de copropriété, déménagement, caution/dépôt de garantie, acquisition de mobiliers (électroménagers, meubles,...), changement de chaudière, chauffe-eau...
- **À la santé :** frais de santé, appareillages...
- **Aux événements familiaux** (faire face à un imprévu, un *« coup dur »*) : frais d'avocat dans le cadre d'un divorce, chômage, frais d'hospitalisation, frais d'obsèques...

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe également **le micro-crédit habitat** pour permettre aux propriétaires de financer la réalisation de travaux dans leur logement : travaux d'adaptation ou d'accessibilité, travaux réduisant la précarité énergétique, travaux de copropriété. Dans ce cas, les caractéristiques du crédit sont différentes : le prêt va de 300 € à 10 000 € sur une durée de 6 à 72 mois avec un taux d'intérêt global à 4%.
Cas d'exclusion : le microcrédit personnel ne peut servir à combler des découverts, à racheter des dettes, ou à créer une entreprise. Il n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs d'aide sociale.

Quelles sont les démarches ?

Pour savoir si vous êtes éligible au micro-crédit personnel, contactez le CCAS au 01.45.12.81.08 ou par courriel à l'adresse suivante :
f.marcatos@ville-rungis.fr

Vous aurez ainsi accès à des informations complémentaires et un rendez-vous pourra vous être proposé. Le dossier sera étudié et instruit par un agent du CCAS et sera ensuite transmis au Crédit Municipal de Paris qui décidera de l'octroi du prêt.

Sortie à Fontainebleau
le jeudi 21 mai

Plus de 100 Rungissois sont partis de bon matin à la redécouverte du château de Fontainebleau. Si près de Paris, le château peut s'enorgueillir d'avoir connu huit siècles de présence souveraine. Chacun des membres des dynasties ayant régné sur la France se sont succédé dans ses murs. Avec plus de 1500 pièces déployées au cœur de 130 hectares de parc et jardins, rois, reines, empereurs et impératrices ont aimé ce lieu qu'ils ont tous marqué de leur empreinte. À travers la visite des grands appartements, de la salle de bal, de la galerie François 1er et de la salle du trône, le cadre de vie fastueux de tous les grands souverains de France a été apprécié du plus grand nombre des visiteurs.

Séjour à l'île de Noirmoutier
du samedi 30 mai au samedi 6 juin

Un petit groupe de 10 personnes accompagnées par Antoine MORELLI, adjoint au Maire et vice-président du CCAS, a posé ses valises une semaine sur l'île de Noirmoutier.

Séjour vivifiant, iodé, où visites et temps de repos se sont alternés au fil des jours.

« Comment fabriquer **ses produits ménagers** » le samedi 6 juin 2015

Nathalie Belouar-Pruvot, Corinne Ducher et Fanny Marcatos du CCAS ont accueilli salle Doisneau une douzaine de Rungissois et leurs enfants pour découvrir quelques recettes de fabrication de produits ménagers.

Animée par l'association *« La bouilloire »* cet atelier a suscité beaucoup d'enthousiasme et de nouvelles vocations pour allier respect de l'environnement et économie budgétaire.

Les bonnes raisons de fabriquer ses produits ménagers

Économiser
Fabriquer ses produits ménagers avec des ingrédients naturels permet de faire des économies à court et à long terme. Le savon noir, le bicarbonate, le vinaigre, les cristaux de soude... ne coûtent que quelques euros et, pour certains, moins d'un euro. Polyvalents, ils offrent l'avantage d'avoir plusieurs fonctions et se prêtent à de nombreuses recettes.

Connaître pour comprendre
Connaître les propriétés des ingrédients qui constituent un produit ménager permet de comprendre leur action sans se perdre dans les étiquettes comme pour les produits du commerce.

Ne pas nuire à l'environnement
Utiliser des produits biodégradables et durables pour protéger l'environnement, l'eau, les sols, l'air, etc.

Protéger sa santé
Utiliser des produits non nocifs pour ne pas nuire à sa santé et celle de son entourage, notamment les enfants. Bien utilisés, les produits naturels n'ont pas de conséquences sanitaires.

Être autonome
L'autonomie dans le choix des ingrédients qui constituent un produit quel qu'il soit, permet d'éprouver une satisfaction personnelle : celle de ne pas dépendre des lobbies.

Nettoyer sans agressivité
Les produits naturels ne sont pas agressifs, tout en restant efficaces. Ils sont plus respectueux du bois, du linge...

Réduire ses déchets
L'utilisation des produits naturels permet de réduire considérablement la quantité de déchets. Parce qu'ils permettent la réutilisation de bocaux, de bidons, vaporisateurs... Ils permettent aussi de réduire la quantité de déchets dangereux.

Une nouvelle présidente pour l'épicerie sociale

Les membres de l'association l'Épicerie Sociale - à laquelle participent de nombreux Rungissois - viennent de procéder à l'élection de leur nouveau bureau. C'est Catherine Petit, une Fresnoise, qui remplacera désormais Jean Dhelens, Rungissois.

C'est l'occasion de saluer le travail et le dévouement de cet ancien président, qui depuis des années œuvre pour permettre à des populations en situation de précarité de trouver un peu d'aides et de réconfort.

L'Épicerie Sociale, située à Fresnes travaille en lien avec le CCAS de Rungis. Toute personne rencontrant des difficultés pour se nourrir, doit d'abord rencontrer le CCAS qui l'introduit à l'épicerie. Elle peut alors acheter des denrées à 10 % du prix normal.

Le samedi 16 mai, la boutique des Artisans du Monde a été inaugurée.

Vive le commerce équitable à Rungis

Vous êtes sensible au choix des aliments que vous mangez, et plutôt adeptes d'une agriculture raisonnée et du commerce équitable ? Alors sachez que trois associations viennent d'élire domicile dans les locaux de l'ancienne mini crèche les petits loups, rue de l'abreuvoir.
N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Il s'agit de :
- Rêve de Coccinelle
- Artisans du Monde
- Le Campanier.

Horaires d'ouverture

Rêve de Coccinelle
Les jeudis de 17h30 à 22h
Campanier
Les mercredis de 13h à 19h
Artisans du Monde
Les mardis, mercredis, jeudis de 16h à 19h et les samedis de 10h30 à 12h30

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

Union pour Rungis notre Ville

Rappel pour ceux très nombreux qui l'ignorent encore, le périmètre des futurs territoires (intercommunalité) de la métropole du Grand Paris sera arrêté dès cet été.

Puisque la ville ne se décide pas à communiquer, cette tribune traitera de quelques bienfaits de l'intercommunalité au risque d'en déplaire à certains.

Sécurité : malgré des dépenses considérables en moyens humains et matériels, le nombre de délits et d'incivilités de toutes sortes ne diminue pas à Rungis. Cette situation marque la limite d'une politique de sécurité définie au niveau du seul échelon local. Dans un continuum urbain dense, les limites communales comptent pour du beurre. Face à cet état de fait, loin de protéger, les politiques égoïstes des villes constituent un handicap à la mise en place d'une politique de sécurité fondée sur l'échange d'informations, la connaissance des réseaux et l'équilibre des quartiers.
Transport : Les intercommunalités voisines (Massy, Fresnes, Antony) ont toutes mises en place un système de navette gratuite en complément de l'offres RATP et SNCF. Ces navettes sont plébiscitées par les habitants parce qu'elle sont ont été conçues en fonction de leurs habitudes et pour eux. Dès l'entrée en intercommunalité, Rungis pourra en faire la demande et offrir ainsi aux Rungissois de nouveaux moyens de déplacement.

Sport et culture : En s'appuyant sur la mutualisation des moyens, l'intercommunalité, permet d'éviter les gaspillages et les redondances. Autour de nous, les exemples réussis montrent que l'offre culturelle et sportive s'est diversifiée et enrichie. Elle devrait nous permettre de pratiquer de nouveaux sports et d'accéder à plus de spectacles vivants et d'activités culturelles. Elle constitue un réel plus pour les citoyens. Ainsi pour Rungis l'accès aux piscines de Paray Vieille Poste, Fresnes, L'Hay les Roses sera facilité pour les scolaires comme pour tous les habitants. En retour, par la dynamique apportée, certains de nos équipements comme le conservatoire et le théâtre ont tout a y gagner. Bien entendu, pour que ça marche, il faut que les élus municipaux jouent le jeu et acceptent de renoncer à certaines de leurs marottes qui n'aboutissent qu'à gonfler les effectifs et les dépenses, donc les impôts.
Il y a encore bien des choses à évoquer, y compris certains sujets plus négatifs comme la tendance au manque de démocratie et de transparence. Toutefois, comme toute institution, elle n'est que le produit des hommes qui la font vivre.
Le nouveau territoire peut présenter une réelle opportunité de rendre la ville meilleure à condition d'y aller volontairement, de manière éclairée et responsable, avec le souci du bien public. C'est ce que nous souhaitons pour Rungis.

UNION POUR RUNGIS NOTRE VILLE

Succès pour la kermesse paroissiale

Un monde fou !
De la couleur, (rouge et vert bien sûr !) de la musique, de la danse folklorique et un repas copieux et délicieux sur le thème du Portugal, tels étaient les ingrédients, cette année de la kermesse paroissiale.
Après la messe dominicale, apéritif convivial et ouverture des stands sur des airs de fado. Une ambiance qui a attiré un monde fou jusque tard le dimanche soir. Tout le bénéfice de cette journée permet d'aider aux finances de la paroisse qui a eu cette année quelques déboires en matière de chauffage et d'électricité.

Expo sur les arbres et distribution de bulbes aux Rungissois

C'est le printemps et les envies de jardiner se partagent. Aussi les Rungissois avaient-ils rendez-vous sur la promenade du château le samedi 30 mai pour retrouver les jardiniers de la Ville qui distribuaient gratuitement les bulbes ultilisées l'an dernier dans les massifs des espaces verts.

Et durant toute la matinée, les Rungissois pouvaient tout en se promenant, découvrir l'exposition consacrée aux arbres dans Rungis.

Une exposition créée à l'occasion de la remise du prix national de l'arbre et qui sera visible cet été encore, à la Méridienne du 7 juillet au 29 août aux heures d'ouverture de la Méridienne.

2184. BIENTÔT LE SPECTACLE DES CFA

Quatre pays, quatre dictateurs, une révolte, un espoir ? Existe-t-il des limites dans la conquête du pouvoir ? Celui-ci offre-t-il le bonheur en retour ? Les hommes peuvent-ils changer ?
Pour le savoir rendez-vous les 25, 26 et 27 juin au Théâtre pour le spectacle des CFA.

RENDEZ-VOUS
2184
- Une création des Comédiens des Fontaines d'Argent en partenariat avec RFV. Pièce écrite et mise en scène par Marc LEPAGE
- Jeudi 25 - vendredi 26 et samedi 27 juin 2015, à 20 h 30
- Prix des places : 10 €.
- Réservation et retrait des billets à l'Arc en Ciel, Théâtre de Rungis.

Retrouvez toute l'actualité des CFA sur le site www.fontargent.com

PREMIÈRE PIERRE POUR SIMON DE CYRÈNE

Ça y est, c'est certain !
La première pierre de la maison partagée Simon de Cyrène qui doit se construire dans le parc de l'ancien prieuré St Grégoire à l'entrée de Rungis, aura lieu le 7 juillet à 18h. Les Rungissois pourront y assister.

École municipale de musique et de danse

Bientôt le spectacle
de la classe de danse

Le 3 juillet, avant de partir en vacances, ne manquez pas le spectacle de danse !

RENDEZ-VOUS
Spectacle de la classe de danse
- Vendredi 3 juillet, 20h30
- Théâtre de l'Arc-en-ciel
- Elioska Cortes-Rey, réalisation
- Entrée libre sur réservation au 01.45.60.79.00

C'est l'effervescence dans les classes de danse !

On prépare le spectacle de fin d'année qui aura lieu le 3 juillet. Sous la houlette de leur professeur Elioska Cortes, les danseuses de 6 à 46 ans qui participent à ses cours travaillent pour apparaître dans les deux parties du spectacle. La première reprendra les suites du 2ème acte de Casse-Noisette : la danse chinoise, la danse russe, la danse des fleurs et celle de la fée Dragée…

Puis la seconde partie laissera place à « *l'improvisation néo classique* » permettant aux danseuses plus expérimentées d'exprimer librement les techniques apprises au cours de l'année.

Notons qu'une dizaine d'entre elles ont participé cet hiver aux cours de sensibilisation à la danse contemporaine proposés en partenariat avec le Théâtre de Rungis.
Elioska est par ailleurs bien connue des enfants rungissois puisqu'elle participe aux activités proposées dans le cadre de l'éTAPe où les garçons sont plus nombreux. Elle espère bien faire de nouveaux adeptes pour l'an prochain !

Afgar ou les loisirs andalous

Quel point commun entre le film *« Occupe toi d'Amélie »* de Richard Weisbach en 1932 et *Le Roman d'un jeune homme pauvre* d'Abel Gance en 1935 ?
La musique écrite par un certain Charles Cuvillier.
Mais avant ces deux films, le compositeur s'est essayé au style des futures comédies musicales de l'entre-deux-guerres ; des ouvrages en un acte ou deux, des équipes resserrées, un orchestre qui remplace le piano…
Parmi ces opérettes, *Afgar ou les loisirs andalous* (créée en 1909). C'est cette opérette qui sera donnée les 26 et 27 juin prochains par l'Atelier d'inititiation à la mise en scène avec la participation de musiciens de l'OTR.
Venez nombreux soutenir les musiciens et les chanteurs !

RENDEZ-VOUS
Opérette - Afgar, ou les loisirs andalous de Charles Cuvillier
- Vendredi 26 et samedi 27 juin, 20h30 • Grange Sainte-Geneviève • Par l'Atelier d'initiation à la mise en scène de l'École municipale de musique et de danse
- Avec la participation de musiciens de l'OTR • Xavier Toyas et Kazuko Iwashima, réalisation • Production : « Les Sources de Cristal »
- Participation aux frais 8€ - adhérents 5€

* le théâtre de Rungis *

Renseignements et réservations 01.45.60.79.05
www.theatre-rungis.fr

Découvrez la prochaine saison en avant-première !

La saison 14.15 vient de se terminer et toute l'équipe du théâtre est déjà dans l'effervescence de la saison 15.16 ! Vous pourrez découvrir l'intégralité de la programmation, le vendredi 4 septembre lors de la présentation de saison.

Coté théâtre, Jacques Gamblin présentera son nouveau spectacle. Vous pourrez redécouvrir le fameux texte de Beckett *En attendant Godot* dans une version sacrément revigorante et brillamment interprétée. Le collectif La Poursuite proposera une version pétillante et moderne de *L'Avare* de Molière.

Côté musique, Abd Al Malik présentera son nouvel album, une rencontre entre le slam et les textes d'Albert Camus. L'Orchestre national d'Ile-de-France nous régalera avec deux concerts et vous pourrez de nouveau applaudir l'Orchestre Lamoureux lors d'un concert jazz. Vous pourrez aussi rire des reprises des Franglaises et faire découvrir les chansons de Joe Dassin à vos enfants lors du concert de The Joe's.

Amateurs de danse, vous ne serez pas oubliés. Le Malandain Ballet Biarritz sera de passage à Rungis avec un spectacle à couper le souffle. L'Italienne Ambra Senatore vous ravira avec son spectacle plein de grâce et d'humour et François Ben Aïm vous transportera avec un solo tout en émotion.

Côté cirque, nous frissonnerons de rire et de plaisir devant 3 spectacles exceptionnels, dont la compagnie australienne Casus. À voir en famille, mais pas que !

En attendant d'en savoir plus lors de la présentation de saison, **retrouvez toute la programmation 15/16 de votre théâtre en ligne dès le 10 juillet.**

la méridienne
médiathèque de rungis

Lectures d'été

En juillet et août, les bibliothécaires s'installent dans les parcs de la ville pour vous raconter des histoires !

- Public jeunesse
- Vendredis 10, 17, 24 et 31 juillet 15-16h30 : Colline Cacao
- Vendredis 7, 21 et 28 août 15h-16h30 : Promenade du Chateau

Diffusion de films courts métrages : À chacun son court

Le festival du court métrage de Clermont Ferrand est aujourd'hui la plus importante manifestation cinématographique mondiale consacrée au court métrage. Une sélection de courts-métrage a été établie par des bibliothécaires, membres du jury des Médiathèques du Festival 2015. Un prix sera décerné par les usagers en 2016. Vous pourrez voter sur place lors de la séance ou en ligne à partir de la plateforme Eurêka.

- Public adulte / Entrée libre
- Mercredi 24 juin et samedi 4 juillet de 16h30 à 18h

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Organisée par le Comité des fêtes

Samedi 5 septembre

9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Espace du sport

rungis.fr

Edition 2015 - Conception/réalisation : Service communication de la ville

VILLE DE RUNGIS

Collectes ménagères

Calendrier des tournées

JUIN / JUILLET 2015

	VENDREDI 19	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
SEMAINE 26	LUNDI 22	Collecte des déchets verts (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	MARDI 23	Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	JEUDI 25	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 26	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
SEMAINE 27	LUNDI 29	Collecte des déchets verts (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	MARDI 30	Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	MERCREDI 1	Collecte du verre (toute la ville)
	JEUDI 2	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 3	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	SAMEDI 4	Collecte des déchets toxiques (Place Louis XIII)
SEMAINE 28	LUNDI 6	Collecte des déchets verts (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	MARDI 7	Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	MERCREDI 8	Collecte des encombrants (toute la ville)
	JEUDI 9	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 10	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
SEMAINE 29	LUNDI 13	Collecte des déchets verts (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	MARDI 14	Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	MERCREDI 15	Collecte du verre (toute la ville)
	JEUDI 16	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 17	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
SEMAINE 30	LUNDI 20	Collecte des déchets verts (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	MARDI 21	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
		Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
	JEUDI 23	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 24	Collecte des ordures ménagères (les Antes)
SEMAINE 31	LUNDI 27	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
		Collecte des déchets verts (toute la ville)
	MARDI 28	Collecte des déchets recyclables (toute la ville)
		Collecte des ordures ménagères (les Antes)
	MERCREDI 29	Collecte du verre (toute la ville)
	JEUDI 30	Collecte des ordures ménagères (bourg ancien)
	VENDREDI 31	Collecte des ordures ménagères (les Antes)

PERMANENCES DES ÉLUS

Vos élus vous reçoivent

Jean-Jacques **BRIDEY,** député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous en mairie de Fresnes.

• Contacter son cabinet du mardi au jeudi de 10h à 12h au 01.49.84.57.57.

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** & Richard **DELL'AGNOLA,** conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

• Sur rdv au 01.45.12.80.29

ALLO MONSIEUR LE MAIRE

Tous les jeudis (à l'exception de la période des vacances scolaires) entre 17 heures et 19 heures, en composant le numéro :

0 800 094 150 (appel gratuit).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil, Mairie d'honneur

Mercredi 24 juin, 20h30

VILLE DE RUNGIS

Du 23 juin au 28 août 2015

Rungis Pratique

www.rungis.fr

Chaque mois dans cet encart, des informations à conserver

PRIORITÉ D' INSCRIPTION

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

du 2 au 17 JUILLET

et du 24 AOÛT au 1er SEPTEMBRE

au secrétariat des PARASOLS - Maison Pour Tous

du lundi au vendredi de 14h à 18h30

A partir du 2 SEPTEMBRE : INSCRIPTIONS OUVERTES AUX NOUVEAUX ÉLÈVES

A la rentrée : Plaquette générale des activités et des manifestations aux PARASOLS
Plaquette des MODULES INFORMATIQUE
Programme HISTOIRE DE L'ART - STAGES ET ATELIERS

INFOS PRATIQUES :
- Les cours auront lieu à partir du 14 septembre 2015
- L'ouverture des cours collectifs se fera en fonction d'un nombre minimum d'élèves
- Un certificat médical sera obligatoire pour les cours de danse et de gymnastique
- Port obligatoire de chaussures spécifiques pour le Hip-Hop
- Les tarifs sont annuels. Pas d'augmentation des cotisations pour 2015/2016
- Tarifs réduits :
  - 20% pour les personnes participant à plusieurs cours
  - 20% pour les familles nombreuses (élevant au moins 3 enfants)
  - 20% pour les chômeurs
- Tarifs adaptés en cas de difficultés financières particulières
- Les cotisations annuelles ne sont pas remboursables, sauf cas particuliers suivants :

. modification d'emploi du temps, intervenue entre l'inscription en juin ou juillet et la reprise des cours de septembre
. éloignement géographique (attestation de domicile requise)
. état de santé entraînant une incapacité à suivre les cours (certificat médical requis)

01 46 86 64 84

Maison Pour Tous **Les Parasols** de Rungis

1, place du Général de Gaulle 94150 Rungis

Ce mois-ci à RUNGIS

Mardi 23 juin, 19h

Grange Sainte-Geneviève
Kiosque des élèves de l'École de musique

Mercredi 24 juin, 16h30

La Méridienne
Lecture d'été
À chacun son court !
Public Adulte

Les 25, 26 et 27 juin, 20h30

Théâtre de Rungis
2184
Une création des Comédiens des Fontaines d'Argent en partenariat avec RFV. Pièce écrite et mise en scène par Marc LEPAGE
Prix des places : 10 €.
Réservation et retrait des billets à l'Arc en Ciel, Théâtre de Rungis.
Retrouvez toute l'actualité des CFA sur www.fontargent.com

Les 26 et 27 juin, 20h30

Grange Sainte-Geneviève
Opérette – Afgar, ou les loisirs andalous de Charles Cuvillier par l'Atelier d'initiation à la mise en scène de l'École de musique, avec la participation de musiciens de l'OTR. Xavier Toyas et Kazuko Iwashima, réalisation
Production : « Les Sources de Cristal »
Participation aux frais 8€ - adhérents 5€

Vendredi 3 juillet, 20h30

Théâtre de l'Arc-en-ciel
Spectacle de la classe de danse
Elioska Cortes-Rey, réalisation
Entrée libre
Sur réservation au 01.45.60.79.00

Samedi 4 juillet, 16h30

La Méridienne
Lecture d'été
À chacun son court !
Public Adulte

Les 25, 26 ET 27 juin, 20h30
2184

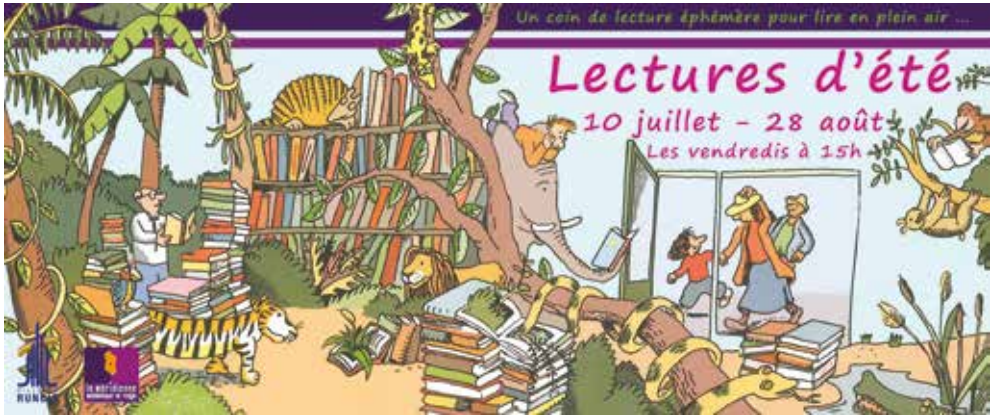

ÉTAT CIVIL

Naissances

22/04/2015 - DUCHÂTEL Meryl Marie Camille Jacqueline au KREMLIN-BICÊTRE (94)
08/05/2015 - M'BAYE Aya Lisbeth à Villeneuve-Saint-Georges (94)
19/05/2015 - MOSCA Sandro Samuel à Antony (92)

Mariages

23/05/2015 - BALOCHE Christian et LACAZE Sarah
30/05/2015 - SAUVAGEOT Stéphane et LEGER Séverine

Décès

07/05/2015 - CARRÉ André René à IVRY-SUR-SEINE (94)

Vendredi 10 juillet, 15h

La Méridienne
À chacun son court !
Public jeunesse
Colline Cacao

Vendredi 17 juillet, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Colline Cacao

Vendredi 24 juillet, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Colline Cacao

Vendredi 31 juillet, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Colline Cacao

Vendredi 7 Août, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Promenade du Château

Vendredi 21 Août, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Promenade du Château

Vendredi 28 Août, 15h

La Méridienne
Lecture d'été
Public Jeunesse
Promenade du Château

INFOS PRATIQUES SUR VOTRE MOBILE

www.rungis-pratique.fr/webapp

PHARMACIES de garde

Dimanche 21 juin
Principale
155 rue de Bicêtre
94240 L'Haÿ-les-roses
Tél. : 01.46.86.55.94

Dimanche 28 juin
Tomasino
2 rue Dispan
94240 L'Haÿ-les-roses
Tél. : 01.46.63.17.11

Dimanche 05 juillet
Truong
61 rue de la Cosarde
94240 L'Haÿ-les-roses
Tél. : 01.46.64.56.62

Dimanche 12 juillet
Akwa
15 rue du docteur Calmette
94240 L'Haÿ-les-roses
Tél. : 01.46.60.95.47

Mardi 14 juillet
Benouaiche
81 ave du général de Gaulle
94240 L'Haÿ-les-roses
Tél. : 01.46.65.85.18

Dimanche 19 juillet
Bonodeau
51 ave. du parc des sports
94260 Fresnes
Tél. : 01.42.37.43.31

Dimanche 26 juillet
Bittante
43 av pdt. Franklin Roosevelt
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01.46.86.61.01